



Conditions Particulières Du Produit – Services On-Demand Adobe Campaign Standard (2017v1.1)

1. Conformité aux Règles Applicables.

- 1.1. Le Client doit se conformer à l'ensemble des Règles Applicables.
- 1.2. Si le Client ne travaille pas avec Adobe via une délégation de sous-domaine, alors il s'engage à utiliser des techniques d'authentification fiables (p. ex. : SPF/senderID, DK/DKIM) pour les noms de domaine utilisés pour l'envoi des communications électroniques.
- 1.3. Le Client est seul responsable de l'obtention, auprès des utilisateurs finaux, de tous consentements, habilitations et accords requis pour toutes les données collectées par le biais des Services On-demand.
- 1.4. Le Client reconnaît qu'Adobe n'agit qu'en qualité de « sous-traitant » ou d'« intermédiaire du traitement des données » pour le compte Client et que le Client est le « responsable de traitement » ou assume un rôle **équivalent en vertu des lois applicables en matière de protection de la vie privée ou de protection des données personnelles** (y compris de la Directive Européenne 95/46 ou du Règlement 2016/679 si le Client est un résident de l'Union Européenne).

2. Instance de Test. Le Client est seul responsable des tests réalisés sur l'Instance de Test, y compris des tests de sécurité.

3. Image Serving. Image Serving peut uniquement être utilisé pour fournir des images intégrées dans un courrier électronique envoyé via les Services On-Demand.

4. Limitation liée aux Canaux. Certains Canaux peuvent nécessiter des services tiers pour permettre la remise de communications, et le Client devra souscrire à un service tiers pour permettre cette remise.

5. Canaux.

5.1. **Licence.** Le Client doit détenir au moins une licence de Canal afin d'utiliser les Services On-demand

5.2. **Email Rendering.** Afin d'utiliser la fonction d'Email Rendering, le Client doit détenir une licence de Canal email.

6. Erreurs de Livraison. Adobe n'assume aucune responsabilité quant à la non-remise de tout message survenant en raison d'erreurs dans les adresses email, d'avis de non-distribution définitive ou temporaire ('hard bounces' / 'soft bounces'), de filtres appliqués aux courriers électroniques par les clients, aux listes noires d'adresses électroniques, etc. De telles erreurs peuvent également porter atteinte aux performances de remise des courriers électroniques et Adobe n'est pas responsable des dégradations provoquées par ces erreurs.

7. Définitions.

7.1. « **Règles Applicables** » désigne toutes les lois ou réglementations, codes professionnels ou déontologiques ainsi que les Meilleures Pratiques de Référence du Secteur

7.2. « **Meilleures Pratiques de Référence du Secteur** » désigne la Politique d'Utilisation Acceptable pour Adobe Campaign accessible à l'adresse <http://www.adobe.com/fr/legal/terms/aup.html> ou à toute page qui y succéderait.

7.3. « **Instance** » désigne l'intégralité des codes binaires du logiciel Adobe Campaign Standard combinés pour mettre en œuvre une base de données unique Adobe Campaign. Cette entité unique se caractérise par un groupe de paramètres définis dans une table de définition des paramètres (table xtk_entity).

7.4. « **Instance de Test** » désigne une Instance permettant de réaliser de manière raisonnable des développements hors production et des tests de configuration des fonctionnalités intégrées d'Adobe Campaign Standard, telles que décrites dans la Documentation.